

Commune de Chalampé

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHALAMPE SEANCE DU 26 JANVIER 2012

Madame le Maire ouvre la séance à 20H00

- Sous la Présidence de :** Mme LAEMLIN-DELMOTTE Martine, Maire
- Membres présents :**
- MM. THIEBAUT Alain, KESSLER Yves,
HATTENBERGER Jean-Maurice,
Mme GRANDEMANGE Marie-Andrée, Adjoint
- MM. HUARD Claude, LASTENNET Claude,
CLEMENT Marc
- Mmes DECKER Clarisse, CHAMPEL Nadine,
KAMINSKI Martine, CAVALIE Nadine,
WOLFF Christiane
- Membre(s) absent(s) excusé(s):** Mme SPRICK-GIRARD Caroline - M. LASTENNET Claude
- Membre(s) absent(s) non excusé(s) :** NEANT

M. LASTENNET donne procuration à Mme LAEMLIN-DELMOTTE

Mme SPRICK-GIRARD donne procuration à Mme CHAMPEL

ORDRE DU JOUR

- ❖ Approbation du PV de la séance du 15 décembre 2011
- ❖ Agrandissement du hangar municipal – Résultats de la consultation
- ❖ Réaménagement de l'espace communal
- ❖ Projet « les Saules »
- ❖ Indemnités de conseil aux comptables du Trésor
- ❖ Personnel communal / Modification du tableau des effectifs
- ❖ Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le BP 2012
- ❖ Déclarations d'intention d'aliéner
- ❖ Approbation de devis
- ❖ Informations
- ❖ Divers

1) APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, sans observation, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2011.

2) AGRANDISSEMENT DU HANGAR MUNICIPAL – RESULTATS DE LA CONSULTATION

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que lors de sa réunion du 17 novembre 2011, le Conseil Municipal avait validé ce projet et inscrit un montant de 180 000 € au budget pour la réalisation des travaux d'agrandissement du hangar municipal.

L'ouverture des plis a eu lieu le 19 décembre 2011 et les résultats sont les suivants :

- ❖ Pour le lot n° 1 – Maçonnerie et démolition
Ets. BGMC à Sausheim pour un montant TTC de 52 624 €
- ❖ Pour le lot n° 2 – Charpente métallique, couverture, bardage et portes sectionnelles
Ets. CMS à Sierentz pour un montant TTC de 93 633 €
- ❖ Pour le lot n° 3 – Electricité
Ets. WEISS à Blodelsheim pour un montant TTC de 4 103 €
- ❖ En ce qui concerne la mission SPS, l'APAVE a été retenu pour 1 436 € avec 40 heures et pour le contrôle technique, également l'APAVE pour 1 854 € pour les missions solidarité des ouvrages et sécurité des personnes.

Le Conseil Municipal après délibération,

PREND ACTE et AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces travaux.

3) REAMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAL

Mme le Maire propose à l'assemblée de reporter ce point à une prochaine réunion car des éléments importants manquent et des questions restent en suspens, notamment avec le SIVOM de la région mulhousienne, la CCPFRS et la commune de Bantzenheim.

4) PROJET « LES SAULES »

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que lors de sa réunion du 02 avril 2009, le Conseil Municipal avait décidé de vendre un terrain de 55 ares pour le projet « les Saules » à M. Hubert REECHT, gérant de 2A PROMOTION à Colmar pour un montant de 230 000 €. Malheureusement ce projet n'a pas abouti et aucun acte de vente n'a été signé, la commune étant toujours propriétaire du terrain.

Une proposition avait également été faite par M. ARMINDO Joaquim pour le compte de la SCI PATRIMOINE de France à Ste Croix en Plaine, sans suite de leur part.

Aussi, Mulhouse Habitat et Domial ont été contactés.

Le projet de Mulhouse Habitat porte sur 4 maisons individuelles en accession à la propriété et des petits collectifs à l'avant avec un bail emphytéotique sur la partie locative.

Domial propose 2 pavillons jumelés à l'arrière du terrain et 12 logements dans un immeuble.

La vente se ferait à l'euro symbolique.

Après discussion, le Conseil Municipal

DEMANDE **au Maire de reprendre contact avec Mulhouse Habitat pour avoir plus de précisions et afin de pouvoir présenter un projet plus avancé lors d'une prochaine réunion.**

5) INDEMNITES DE CONSEIL AUX COMPTABLES DU TRESOR

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et des établissements publics locaux,

Considérant le départ de M. HERRMANN, comptable à la trésorerie d'Ottmarsheim,

Vu le remplacement à ce poste de Mme Elisabeth VANACKER du 1^{er} juillet 2011 au 31 août 2011

Vu la nomination à ce poste de M. Michel KLEIN à compter du 1^{er} septembre 2011

Après délibération, le Conseil Municipal :

CONFIE **à M. KLEIN les prestations identiques à celles confiées à son prédécesseur**

ATTRIBUE **à Mme VANACKER l'indemnité de conseil pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 31 août 2011**

ATTRIBUE **à M. KLEIN à compter du 1^{er} septembre 2011 et pour la durée du mandat, l'indemnité de conseil prévue par arrêté interministériel**

S'ENGAGE **à voter annuellement les crédits nécessaires au financement de cette prestation.**

6) PERSONNEL COMMUNAL / MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Mme le Maire explique qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs de la commune. En effet un poste de secrétaire de mairie y figure, or un membre du personnel communal a obtenu par promotion interne, le grade d'attaché.

Afin de pouvoir rémunérer cet agent à sa juste valeur, il y a lieu de créer un poste d'attaché.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, notamment par la loi n° 94-1134 du 27 décembre 1994 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu le budget communal et vu le tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE *la création d'un poste d'attaché territorial, à temps complet, avec effet au 1^{er} mars 2012.*

Les conditions de qualification sont définies règlementairement et correspondent au grade statutaire retenu.

AUTORISE *Mme le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.*

7) AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE BP 2012

Préalablement au vote du budget primitif 2012, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2011.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget 2012, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2011.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2012 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2011, et ce, avant le vote du budget primitif 2012.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal

ACCEPTE **la demande de Mme le Maire.**

8) DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Mme le Maire soumet à l'assemblée la déclaration d'intention d'aliéner de Maître Eric TINCHANT, notaire à Rixheim pour les propriétés section 4 parcelles 291/44, 290/45 et 289/45 d'une superficie totale de 11,66 ares.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

RENONCE **à exercer son droit de préemption**

AUTORISE **le Maire à signer les pièces relatives à cette demande.**

Mme le Maire soumet à l'assemblée la déclaration d'intention d'aliéner de M. Vincent ENGASSER domicilié à Fessenheim pour la propriété formant les lots 2 – 14 – 17 et 74 au square de Lattre de Tassigny.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

RENONCE **à exercer son droit de préemption**

AUTORISE **le Maire à signer les pièces relatives à cette demande.**

Mme le Maire soumet à l'assemblée la déclaration d'intention d'aliéner de M. Vincent ENGASSER domicilié à Fessenheim pour la propriété formant les lots 54 – 61 – 72 et 91 au square de Lattre de Tassigny.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

RENONCE **à exercer son droit de préemption**

AUTORISE **le Maire à signer les pièces relatives à cette demande.**

9) APPROBATION DE DEVIS

☛ M. KESSLER soumet à l'assemblée le devis d'ISS Espaces verts relatif à l'entretien du terrain de rugby pour l'année 2012. La révision est de 0 % pour cette année.

Après délibération, le Conseil Municipal,

ACCEPTE **le montant annuel de 14 517 € TTC.**

10) INFORMATIONS

- ❖ La ligne bleue de la communauté de brigades Sausheim-Ottmarsheim, pour le mois de décembre 2011 est diffusée à l'assemblée.
- ❖ Le bilan d'activités des gardes de la brigade verte pour les mois de novembre et décembre 2011 est porté à la connaissance du Conseil Municipal.

11) DIVERS

- ✗ Mme LAEMLIN-DELMOTTE présente à l'assemblée une étude de faisabilité relative à l'ilot central de l'AFUA élaboré par Formats urbains et AGE géomètres. L'opération serait scindée en 4 tranches mais les études feront l'objet d'un projet global avec une cohérence entre les différentes phases. Il y aura un mix de locatifs et d'accession à la propriété.

Dans un premier temps, il s'agit de visualiser une volumétrie possible.

Il faudra définir les besoins de la commune et notamment le nombre de T 2 / T 3 / T 4 et T 5 souhaité, ainsi que le nombre de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite, les rez de jardins réservés aux personnes âgées, etc.

Une nouvelle réunion est programmée le 13 mars 2012 à 14 h 30.

- ✗ La quête au profit de la ligue contre le cancer organisée dans la commune a rapporté la somme de 2 541,50 €. MERCI aux bénévoles qui se sont chargés de la collecte.
- ✗ Mme le Maire présente les remerciements au nom de la CCPFRS pour la mise à disposition et l'aide à la préparation des salles polyvalentes lors de la réception des vœux du 23 janvier 2012.
- ✗ L'association du foyer paroissial invite le Conseil Municipal à son assemblée générale le 19 février 2012 à 10 h dans son local.
- ✗ M. HATTENBERGER soumet les tarifs de traitement des déchets pour l'année 2012 appliqués par le SIVOM de la région mulhousienne :

*pour l'incinération des déchets banals des entreprises :	146.70 € HT la tonne
*pour l'incinération des déchets de soins à risque :	322.02 € HT la tonne
*pour les déchets médicamenteux des ménages :	124.00 € HT la tonne.
- ✗ Mme le Maire propose de créer un groupe de travail en vue de la construction d'un nouvel club house au terrain de rugby : Mme Clarisse DECKER et M. Claude HUARD sont proposés.

- ✂ M. HATTENBERGER informe l'assemblée que les buts de handball et les panneaux de basket devront être changés car ils ne sont plus conformes.
- ✂ Mme CAVALIE fait circuler les photos ayant paru dans les journaux en France et en Allemagne à l'occasion du partage de la galette des rois entre les enfants des écoles maternelles de Chalampé et de Neuenburg.
- ✂ Mme GRANDEMANGE informe que le carnaval des enfants aura lieu le 25 février avec pour thème « les dessins animés ». Au programme défilé, suivi d'un goûter et d'un bal costumé pour les enfants. L'ARS organise également un concours de dessins.
- ✂ M. KESSLER évoque le retard pris par les entreprises dans la réhabilitation du bâtiment de la future bibliothèque.
- ✂ A l'AFUA, les enrobés seront effectués cette année.
- ✂ Mme DECKER Clarisse résume la réunion de l'ARS du 18 janvier 2012. Le bûcher communautaire aura lieu le 02 juin 2012 aux étangs. Thème de la soirée : les pirates
Les 10 ans de l'ARS seront fêtés.
L'AG est prévue le 24 mars 2012 à Hombourg
Salon de l'animation les 23 et 24 mars 2012 à Hombourg.

✂ **DATES A NOTER :**

- **Réunion du Conseil Municipal le 1^{er} mars 2012 et le 22 mars 2012 (vote des budgets)**
- **Commission des finances : 16 février 2012 à 19 heures**
- **Réunion publique pour la présentation du projet du centre village : 28 février 2012 à 19 heures**